

l'influence de la racine (v. surtout p. 18), il précise aussi que le concept de racine n'a en réalité rien à faire avec la grammaire. Or, la conséquence logique de ce point de vue sévère devrait être de placer au niveau homonexe *tous* les emplois du subjonctif où les facteurs «grammaticaux» ne jouent pas. En effet, la «racine» ne saurait «régir» un subjonctif sans devenir du même coup un élément «grammatical»! Ajoutons que Gerhard Boysen a très bien vu cette difficulté logique, puisqu'il évoque la possibilité d'une étude formelle («immanente») des racines à partir de leur commutabilité. Il faut espérer qu'il développera ailleurs cette idée fertile. L'important n'est pas de qualifier un facteur de 'sémantique' ou de 'grammatical', mais de constater s'il est *opérateur* dans l'analyse pratique.

L'étude du niveau hétéronexe, pièce de résistance de l'ouvrage, fourmille d'observations neuves et utiles. Les 'facteurs syntaxiques' dégagés par Gerhard Boysen dépassent de très loin en utilité son champ d'étude, et faciliteront p.ex. l'étude du subjonctif espagnol. Je pense que Gerhard Boysen a traité pratiquement tous les cas syntaxiques importants, sauf peut-être le type «trouver admirable que» qui aurait probablement trouvé place après la p. 129: «négation sans influence, subjonctif «obligatoire»». A ma connaissance seul Soltmann § 133 commente ce type.

Je ne doute pas que le livre de Gerhard Boysen n'obtienne la grande diffusion qu'il mérite, ne serait-ce que par son utilité pratique évidente. Terminons toutefois sur un nouveau point de chicane: la place systématique du subjonctif, question dont l'intérêt est peut-être plutôt d'ordre scolastique. On sait que, pour Togeby, le subjonctif est intensif par rapport à l'indicatif, ce dernier mode, obligatoire après 'parce que', étant également possible après «bien que», donc dans une situation subjonctivale typique. Moignet a objecté à ce raisonnement que, partant du même principe, on pourrait tout aussi bien le renverser: le subjonctif serait extensif parce que, obligatoire après «pour que», il est également possible après «après que», situation indicative typique! Cependant, pour Gerhard Boysen 168, ce dernier argument est sans valeur, parce que, chez Togeby, «il s'agit d'une opposition où le subjonctif et l'indicatif respectivement sont en principe obligatoires, mais où l'emploi homonexe de l'indicatif (...) intervient avec 'bien que' pour désigner ce mode comme extensif»; en revanche, le couple de Moignet clocherait, parce que l'indicatif ne serait pas le mode dominant après «après que». Ici le formaliste rigoureux qu'est Gerhard Boysen s'est laissé prendre malgré lui dans les rets d'une certaine école «vitaliste» allemande. En effet, d'où sait-il qu'après «bien que» le subjonctif soit «en principe obligatoire»? Et il est vraiment curieux que, pour tirer Togeby d'affaire, il faille en appeler à l'indicatif qui nous enseigne, tel un maître d'école, comment il faut comprendre son conjoint, le subjonctif! Pour ma part, je pense que, jusqu'à nouvel ordre, le plus sage est de laisser l'affaire pendante: «adhuc sub iudice lis est».

Morten Nøjgaard

ODENSE

La critique de Nøjgaard est centrée autour de trois problèmes principaux: le système du subjonctif, l'explication du subjonctif et l'analyse syntaxique.

1. Système du subjonctif.

Je suis d'accord pour inclure dans l'inventaire des facteurs modaux la possibilité du futur/conditionnel avec les verbes de sentiment, d'autant plus qu'il y a là, comme

l'a montré Tøgeby, un moyen précieux de distinguer les verbes de volonté et les verbes de sentiment. C'est une distinction que j'ai esquissée à plusieurs reprises, p.ex. p. 29 et pp. 133–34, où Nøjgaard semble avoir mal compris mon texte. Il n'y a aucune discordance entre ma description de *falloir* + ind. (p. 133) et les exemples avec verbes de sentiment + ind. (p. 134): ce que je dis, c'est que le facteur stylistique intervient dans le premier cas, non dans le second, et qu'il y aurait donc là un critère de distinction. – Si je n'ai pas tenu compte, d'une façon générale, dans l'exposé, des exemples au futur/conditionnel, c'est qu'il s'agit plutôt d'une simple délimitation du sujet, puisque je me sers de ces formes uniquement pour les éliminer, tout en précisant qu'il y a là un sujet intéressant à traiter (p. 29).

Je ne peux pas non plus suivre Nøjgaard dans sa critique de mon interprétation des exemples de *penser* + subj. (p. 61). En citant un exemple supplémentaire de Jules Romains, il ne fait qu'apporter de l'eau à mon moulin: bien entendu, il ne s'agit pas là d'un «style enfantin», mais cela confirme justement mon hypothèse, selon laquelle «il faut trouver pour chaque exemple une explication particulière». Il me semble que mon critique va trop loin quand il parle d'«explication normative»: il s'agit d'une délimitation du corpus, mettant à part des exemples susceptibles, de par leur provenance, de présenter un caractère individuel, de même qu'on traitera séparément des exemples dits par des étrangers: *et il veut aussi que vous venez à Orly* (Curtis, *Cygne sauvage* 238). On pourrait peut-être parler, à la rigueur, d'une explication «extra-linguistique». Il en va autrement de l'exemple de Claire Sainte-Soline, mais il s'agit toujours d'une explication individuelle, et il ne me paraît pas impossible d'invoquer, de même, une explication individuelle pour l'exemple de Jules Romains (influence du contexte). Si ensuite on peut trouver une telle explication individuelle, de quelque nature qu'elle soit, pour tous les exemples de *penser* + subj., cela représentera, sans qu'on sorte pour autant du descriptif, une simplification énorme pour la description modale de *penser*.

Le cas du présent syncrétisant les deux modes est extrêmement intéressant, mais, là aussi, je crois qu'il faut considérer chaque cas séparément. C'est d'ailleurs, encore une fois, la méthode à laquelle invite Nøjgaard lui-même avec son exemple d'Edgar Faure: *Après, nos voies ont divergé. Il est possible qu'elles divergent encore*, dont il dit bien que c'est un «cas-limite». Or, le propre des cas-limite est de ne pas se prêter à des systématisations, mais à des commentaires individuels. On serait particulièrement mal venu de formuler des règles pour l'emploi des modes avec *possible* à partir d'exemples comme celui-ci.

2. Explication du subjonctif.

Nøjgaard est partisan du principe linguistique de *cohésion/décomposition*, utilisé par plusieurs grammairiens et dernièrement, pour expliquer le jeu des modes, par Jørgen Schmitt Jensen. Je tiens à souligner que je ne m'oppose pas à cette notion, qui s'est révélée extrêmement féconde, mais, comme je le dis pp. 110–11 à propos de *comprendre*, elle ne servait pas mon propos. Il ne saurait donc y avoir, sur ce point, de désaccord entre le point de vue de Nøjgaard et le mien: ils sont complémentaires.

3. Analyse syntaxique.

Nøjgaard discute mon analyse de deux «cas-limite» syntaxiques: le type des incidentes *fût-ce à son insu* et le type *qu'il s'en aille!* Dans le premier cas, je suis bien d'accord pour analyser la proposition comme subordonnée, mais, dans mon système, le type n'en appartient pas moins au niveau homonexe, puisqu'aucune

influence modale extérieure à la proposition n'y est décelable. Que, selon une autre analyse, le subjonctif puisse jouer un rôle fonctionnel à l'intérieur de la phrase, n'y change rien.

Quant au second type, c'est un des emplois du subjonctif les plus discutés, du point de vue de l'analyse syntaxique. Il est séduisant d'y voir un parallèle de *Que c'est bête!*; mais il faut alors justifier le subjonctif, qui s'explique quand on interprète la proposition comme une construction elliptique (*je veux qu'il s'en aille*).

Gerhard Boysen

Le livre de Gerhard Boysen est tout petit (190 pages), dans une large mesure parce qu'il ne traite pas du subjonctif en général, mais seulement du subjonctif dans les propositions complétives objets de verbes. Il nous manque toujours le grand ouvrage sur l'emploi du subjonctif (et de l'indicatif) en français moderne. Egoïstement, on déplore que l'auteur se soit ainsi limité, tout en reconnaissant que c'est naturellement son droit.

Néanmoins on est objectivement déçu du choix, non seulement parce qu'une étude générale du subjonctif aurait autrement réussi à mettre en relief les idées de l'auteur (par ex. quand il souligne la quasi-impossibilité de mettre le futur dans une proposition introduite par *bien que* (pp. 167-68), alors que ce temps est parfaitement possible dans une proposition complétive qui devrait normalement se mettre au subjonctif), mais aussi parce que les propositions complétives sont justement celles qui ont jusqu'ici mieux que toutes les autres été étudiées, par ex. par Nordahl. Mais encore une fois: l'auteur est libre de son choix, et le point de départ de l'analyse de Boysen est très loin de celui de Nordahl, ce qui justifie pleinement la parution de cette étude.

Le principe directeur de Boysen est l'analyse immanente de la langue (p. 15), et l'auteur se range ainsi dans la meilleure tradition de l'école de Copenhague. Il exprime fort bien la portée de son choix: «Pour une méthode immanente, une *explicitation* des emplois du subjonctif, s'il s'agit d'une étude synchronique, revient à une *description* des emplois du subjonctif» (p. 16). Le tout est de savoir si ce principe arrive à tout expliquer ou non.

Regardons les deux phrases *je dis qu'il vient* et *je dis qu'il vienne*. Seul le mode distingue les deux sur le plan formel, et on est tenté d'utiliser avec Rothe l'épreuve de commutation. M. Boysen s'y oppose formellement: «L'épreuve de commutation peut servir à distinguer deux éléments de l'expression (par exemple [ɔ] et [u]) si l'échange de ces éléments provoque une différence dans le contenu (par exemple entre *port* et *pour*), et, inversement, elle peut indiquer une différence entre deux éléments du contenu (par exemple l'indicatif et le subjonctif) si l'échange de ces éléments provoque une différence dans l'expression (par exemple entre *fais* et *fasse*)» (p. 10).

C'est en réalité un faux parallélisme: si la différence d'expression entre *fais* et *fasse* (ou entre *vient* et *viennne*) correspond à une différence de contenu entre l'indicatif et le subjonctif, cela équivaut à dire que la différence entre les expressions ɔ et u correspond à une différence de contenu entre voyelle vélaire ouverte et voyelle vélaire fermée. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de deux *descriptions* des oppositions (ɔ:u et *vient:viennne*) que reflètent deux *dénominations* de ces oppositions.